

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 2

Artikel: oNNA PROMESSA
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185640>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tamment le signal.

Voici quelques extraits de la réponse faite par le directeur de l'Académie :

« Je me rappelle toujours le moment où parut votre chef-d'œuvre, l'*Assommoir*. Un tas de critiques en papier mâché, qui avaient étudié la littérature dans la grammaire de Noël et Chapsal, des bons hommes à perruques et à bésicles, qui croyaient encore à cette vieille douairière appelée le *Goût* et qui entouraient cette momie à papillottes de leurs galantries surannées, poussèrent les cris des oies du Capitole que nos aïeux les Gauchois voulaient faire cuire aux marrons. Quelques toqués solennels parlaient encore du goût dans ce temps-là, avec des hochements de tête et des pin-cements de lèvres. C'était trop farce ! On leur riait au nez en se tenant le ventre, et j'entends toujours la piquante réponse que fit à ces giries un jeune écrivain appartenant à l'école de l'avenir : « Le goût !... Oh ! là, là ! As-tu fini tes manières ? »

» A chaque période, monsieur, correspond sa forme littéraire. Après l'école classique, nous avons eu l'école romantique ; après l'école romantique, l'école réaliste ; après l'école réaliste, dont les prétendues hardiesse nous paraissent bien fadasses aujourd'hui et d'une innocence toute pastorale quand nous comparons les *Bourgeois de Molinchard* à l'*Assommoir*, vous avez eu le mérite de créer définitivement le genre des nouvelles couches, ce que j'appellerai d'un terme qui me paraît répondre à votre légitime ambition et dont vous approuverez sans doute la netteté : l'école canaille ! Puissent vos successeurs nous préparer encore de nouvelles jouissances et nous ouvrir de nouveaux horizons !... »

Nous avons déjà parlé dans le temps des débuts de la navigation à vapeur sur le lac Léman, mais ce n'est qu'aujourd'hui que les curieux détails qui suivent nous sont tombés sous la main :

« Le lancement du premier bateau à vapeur, le *Guillaume-Tell*, le 28 mai 1823, restera à jamais mémorable, nous dit une chronique de l'époque ; rien n'égale l'empressement avec lequel on se rend sur ce bateau partant de Genève une fois par semaine pour faire le tour du lac. Le jour qu'il fit ce tour pour la première fois, la stupéfaction des riverains fut complète, à la vue de cette merveilleuse navigation, sans le secours de voiles, ni des avirons ; tous accouraient sur le rivage poussant des cris et témoignant par mille démonstrations leur surprise ; peu s'en fallut même qu'ils ne criassent au sacrilège ! quelques-uns pensèrent que le diable seul pouvait mouvoir cette machine et ils firent force signes de croix ; l'on vit même un curé que ses paroissiens avaient laissé seul dans l'église, venir partager leur étonnement. L'on vit aussi des bateliers cherchant à rabaïsser l'avantage du nouveau mode de navigation, vouloir à force de rames, suivre le *Guillaume-Tell* ; mais

il les laissait en deux minutes bien en arrière, alors ils posaient les rames, et fixant les yeux sur sa marche, lui rendaient hommage. »

Nous voyons en outre par les journaux de 1823, que ce nouveau mode de locomotion excita le plus vif mécontentement chez les voituriers et les aubergistes des bords du lac. Ils firent tellement de bruit et de menaces, qu'ils fournirent à l'avocat C.... le sujet d'une jolie pièce de théâtre intitulée : *Le bateau à vapeur et le remède Leroi*. Cette pièce que nous avons sous les yeux fut jouée à Genève avec beaucoup de succès et peint d'une manière très piquante l'aveugle colère de ces gens contre ce pauvre bateau. On y voit figurer un aubergiste, dupé complètement par des jeunes gens qui s'amusent à ses dépens, et à qui il prodigue ses meilleurs vins, dans sa joie d'apprendre d'eux la fausse nouvelle de l'incendie du fatal véhicule. — On assure du reste que ce trait plaisant a réellement eu lieu.

L. M.

Onna promessa.

Lo valet à Grignolet étai tant toupin que lo menistré lo volliâvè pas rechâidrè à la coumenion, kâ ti lè iadzo que lo volliâvè interrodzi ne savâi repondrè que cein que lè z'autro lâi subliâvont à l'orollie et coumeint sè camerâdo ne vaillesont pas lo Pérou, lâi soclliâvont adé dè clliâo gandoises que lo menistré ne compregnâi pas qu'on pouessè étrè asse taborniô què cein ; assebin quand l'est qu'ao catsimo faille expliquâ lo vœu dâo baptème, lo menistré fe ào gaillâ :

— Te pâo pî tè reintornâ, Grigno, su d'obedzi de tè renvoyi de n'an, kâ te n'és pas ein état d'étrè reçu sti an.

Ma fai lo pére étai eimbétâ dè cein, kâ se son valet étai bête, l'étai foo qu'on tsâno et coumeint Grignolet avâi prâo bin, son bouébo lâi poivè gailâ âidi et se lo faillâi envoiyi onco on an à l'écoula, l'étai atant dè dzornâ que faillâi pâyî à on ovrâi. — Son valet avâi z'u seij'ans à la Dama ; l'étai don prâo villio, et lo pére sè décidè d'allâ trovâ lo menistré.

— Bondzo monsu lo menistré, se fe ein arreveint à la cura, vagné vairè po mon bouébo ; n'iarâi-te pas moian dè lo férè coumeniyâ, kâ vâidè-vo, se faut atteindrè onco on an, mè vâo férè gailâ fauta.

— Eh ! su bin fatsi, se repond lo menistré, mâ l'est portant trâo bête, et on an dè plie lâi vâo rein férè dè mau.

— Se vo plié, monsu lo ministré, mè recoumando bin à vo, et se vo volliâi lo reçâidrè vo bailliéri on bon tsai dè bou.

Lo ministré ruminâ on momeint et sè peinsâ que lo bouébo porrâi bin étrè asse bête on an pe tâ et dû que son pére avâi tant envoiâ de l'avâi, lâi dit que po lâi férè pliési, sè décidâvè dè lo reçâidrè, et que son valet dévessâi retornâ ào catsimo.

Ye fut don reçu et quand l'est que l'alla coumeniyâ la demeindze d'après, lo pére Grignolet allâvè

lo premi et son buébo lo sédiâi. Lo menistrè recitâvè dâi versets à ti clliâo que passâvont et quand Grignolet lo pére passâ, lo ministrè, sein repeinsâ à la vesita que lâi avâi séte, rappoo à son bouébo, lâi recitâ, ein lâi bailleint lo pan : Souvenez-vous de vos promesses !

— Oh ! n'aussi pas poâire, monsu lo ministre, se repond, vo z'ein minéri on tsai tant que mè dou tsévaux porront ronelliâ.

Un Genevois, d'un caractère fort gai et qui a toujours le mot pour rire, passait le Saint-Bernard, en juillet dernier, venant de la vallée d'Aoste. Comme il pleuvait à torrents, il dut rester une journée à l'Hospice et y coucher. Il y trouva une douzaine de jeunes filles, en course de montagne, sous la garde d'une vieille institutrice se donnant des airs de sainteté si exagérés, qu'on ne pouvait s'empêcher de douter de leur sincérité. Tout ce qui touchait au monde matériel semblait lui être à charge et lui inspirer la plus profonde pitié. Elle surveillait avec une rigoureuse sévérité toutes les paroles qui sortaient de la bouche de ses élèves, tous leurs regards et tous leurs gestes. Aussi ces pauvres filles vivaient-elles comme des automates, ne bougeant, ne respirant, ne parlant et ne se mouchant qu'avec la permission de leur duègne.

Notre voyageur se trouva pendant un certain temps seul avec cette jeune compagnie. L'institutrice se reposait dans la chambre à côté.

— Mesdemoiselles, leur dit-il gracieusement, que diriez-vous d'un jeu quelconque pour nous amuser un peu, puisque le temps est si mauvais ?...

Quelques-unes sourirent en signe d'assentiment, d'autres ouvrirent de grands yeux en pensant à leur maîtresse, qui leur avait expressément défendu de regarder les messieurs, jeunes ou vieux.

— Je vois, mesdemoiselles, que ma proposition vous cause quelque embarras, leur dit-il ; mais vous pouvez vous rassurer, car je suis père de famille.

La jeunesse se laisse facilement entraîner à l'attrait du plaisir. Un instant plus tard, le jeu du *Collin-Maillard* mettait tout le monde en liesse ; on riait, on courait, on sautait, et jamais les élèves du pensionnat D*** n'avaient ri d'aussi bon cœur.

Mais au moment où le sémillant essaïm folâtrait avec le plus d'entrain, la vieille, qui s'était réveillée, ouvrit précipitamment la porte de la salle à manger et resta frappée de stupeur à la vue d'un homme folâtrant au milieu de ses élèves. Elle s'affaissa sur une chaise, tomba en syncope et ne revint à elle qu'après avoir respiré tous les flacons d'eau de Cologne du Saint-Bernard.

Néanmoins, les excuses et les explications pleines de tact du touriste genevois ne tardèrent pas à la persuader qu'elle pouvait tranquilliser sa conscience troublée et qu'il n'était point un sauvage, ni un séducteur. La paix se fit si bien entre tous, que le lendemain matin, lorsque le Genevois partit, elle le chargea même de lui consigner cette dépêche à la première station télégraphique :

*Monsieur B***, ministre, Vevey. Temps affreux, rentrons demain, je m'ennuie.*

La dépêche fut consignée par notre ami de Genève au bureau télégraphique de Saint-Pierre. Mais comme elle ne coûtait que 75 centimes et qu'on lui en avait remis 80, il ne voulut pas mettre en poche ce petit excédant, heureux, du reste, de trouver là le prétexte d'une petite farce. Par acquit de conscience donc, il crut devoir employer ces 5 centimes utilement en ajoutant un mot à la dépêche, qui portait alors :

« M. B., ministre, Vevey. Temps affreux, rentrons demain soir, je m'ennuie *diablement*. »

Nous ignorons si la pauvre institutrice a survécu à une pareille épreuve.

L. M.

Le serment d'un étudiant.

(Fin.)

— Après un instant de repos, le père appela de nouveau son fils.

— Avec cette clé, lui dit-il, ouvre mon secrétaire. Etienne obéit.

— Prends le portefeuille que tu vois sous ces papiers, et donne-le moi.

Recevant l'objet des mains de son fils, M. Chambrey l'ouvrit, en tira cinq billets de banque de cent francs et les remettant à l'étudiant :

— Voilà tout ce que je possède, dit-il ; je conservais cette somme pour un cas d'absolue nécessité, mais, puisque tu as fait des dettes, il faut les payer.

— Oh ! torture !... s'écria Etienne.

— Demain, ta mère te remettra sa montre d'or et la mienne ; ta vendras les deux pour compléter les trois cents francs qu'il te faudra encore.

— Vendre vos bijoux ?... Oh ! non, je serais un lâche, tout plutôt qu'un tel sacrifice de votre part.

— Tu l'as dit, les dettes de jeu sont sacrées, fais donc comme je veux.

— Votre bonté m'écrase, comment reconnaîtrai-je jamais tout ce que je vous dois ?

— En devenant un homme de bien.

— Oh ! mon père, mon digne et vénérable père, je vous le jure ?...

Cette soirée de Noël s'acheva tristement sans doute, mais du moins la colère avait fui, la vengeance était morte, le pardon et l'amour remplissaient tous les coeurs.

Etienne Chambrey, continua mon ami Bersac, fut tout autre à partir de ce jour. Le lendemain il désintéressait ses créanciers et dans la même nuit quittait Paris. Résolu à mener une vie nouvelle, il avait obtenu de son père d'aller terminer ses études à Montpellier. — Deux années plus tard, il recevait son titre de docteur et venait se finir à X...

Pour fêter son retour dans sa famille, celle-ci invita plusieurs amis à partager un repas donné en son honneur. Ses deux sœurs, mariées avantageusement dans les environs, se trouvaient naturellement de la partie ainsi que leurs maris ; Mme Chambrey, heureuse et fière, embrassait son fils avec effusion ; l'excellent juge de paix, moins expansif, mais tout aussi joyeux que sa femme, regardait complaisamment Etienne, tout en veillant aux derniers apprêts du festin.

Ai-je besoin de le dire, le dîner fut charmant ; chacun chanta les louanges du fils dévoué, du travailleur infatigable et du lauréat. Etienne, embarrassé de tous ces compliments, remerciait ; mais à mesure qu'ils se traduisaient, on voyait son visage, d'impassible qu'il était alors, prendre un air de tristesse inexplicable.

Au dessert, un des convives se leva, en tenant son verre plein à la main :

— Je porte un toast, dit-il, au docteur Chambrey, au modèle des fils et des frères, je bois à l'habile praticien qui sera